Motion du département de philosophie

- 1/ Le département de philosophie déplore le calendrier de rédaction des maquettes et de mise en œuvre de la réforme qui nous est imposé. Tout travail de réflexion collective est de cette manière occulté. Ainsi les grands pôles qu'il est urgent et nécessaire de repenser (l'échec en licence n'en est que le plus visible) ne pourront être seulement abordés dans ce délai. Il en est de même pour la « transdisciplinarité » : non seulement elle n'a pas été pensée pour elle-même mais elle devrait engager un temps important de discussion, d'harmonisation, d'élaboration entre départements. Non seulement rendre la L1 moins disciplinaire n'enrayera pas l'échec en licence, mais encore nous n'aurons évidemment pas le temps de mettre en place des cours mutualisés dignes de ce nom.
- 2/ L'ensemble de ces questions ne peut être traité sereinement que selon des procédures élaborées par les acteurs de l'enseignement, de la recherche, en concertation avec les instances administratives et gouvernementales, sans la pression d'une hâte nuisible à toute réforme cohérente. On ne peut pas imposer des choses arbitrairement, à la va-vite, dans des professions qui reposent sur l'implication réelle de ceux qui en ont la charge, et en même temps exiger un engagement volontaire de la part de ces professionnels. Un tel mode de gouvernance contradictoire implique inévitablement une dégradation du climat de l'établissement.
- 3/ Enfin le département de philosophie s'oppose au changement d'horaire actuellement envisagé pour la rentrée 2015 sans concertation préalable, alors même qu'une concertation réelle avait conclu, sur l'ensemble de l'université, à des tranches horaires harmonisées de 3 heures. Assurer 5 cours, quand bien même cela entraîne une réduction du nombre d'heures, conduit à un travail supplémentaire conséquent de préparation et d'évaluation. Ce changement d'horaire nuit à la qualité de la recherche et entraîne une dégradation de la qualité de l'enseignement. Cette diminution sensible (30h au lieu de 39) nuit à l'approfondissement de tous les enseignements. Il est enfin contraire à l'esprit de cet établissement et de notre département attachés à un enseignement, non pas bachotage, mais moment de recherche collective et de création. Soulignons que les étudiants n'ont aucunement contesté le rythme actuel et que la décision de cette mesure est donc extérieure à tous les acteurs concernés par les cours.